

Groupes de travail - 1

Soumis par Paragraphe
Dernière mise à jour : 24-10-2008

Les groupes de travail représentent des accès privés à un nombre de membres. Un animateur dirige le groupe. Il est possible à partir de cet espace virtuel : d'envoyer des mails aux membres du groupe, d'accéder à un forum privé afin d'échanger des infos et des documents, de diffuser des annonces et des bulletins pour informer tous les membres.

Ces groupes peuvent être libre d'accès, privé et sur invitation, ou accessible après validation de l'animateur.

Une fois connectés, cliquez sur le lien "Groupes de travail" dans le menu utilisateur (certaines catégories sont disponibles uniquement pour les utilisateurs enregistrés)...

Sélectionnez une catégorie en cliquant sur le logo...

Sélectionnez un groupe...

Vous pourrez accéder aux groupes dans lesquels vous avez été enregistrés par l'animateur. Certains groupe peuvent être rejoints librement, d'autres nécessitent la validation de l'animateur, vous pouvez également envoyer un mail à l'animateur en cliquant sur le bouton "mail" et demander à ce qu'il vous enregistre.

Pensez que vous pouvez, en tant que membre, créer des groupes et inviter des personnes à le rejoindre. Pour les inviter, accéder aux profils de ces personnes et envoyez leur un message privé les invitant à rejoindre le groupe.